



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 20 septembre 2019

## LE 21 SEPTEMBRE 2019 : SIGNALONS LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS SUR L'APPLI SENTINELLES DE LA NATURE

À l'occasion de la deuxième édition du [World Clean Up Day](#) le samedi 21 septembre 2019, France Nature Environnement Languedoc-Roussillon (FNE LR) invite les citoyens à signaler les dépôts de déchets constatés via son outil « Sentinelles de la Nature ».

### LES SENTINELLES DE LA NATURE : UN OUTIL CITOYEN POUR SIGNALER LES DÉPÔTS DE DÉCHETS SAUVAGES

Avec le projet Sentinelles de la Nature, FNE permet à chacun de disposer d'un moyen d'agir facilement en quelques clics. Le site [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr) et son application mobile (disponible sur [Google Play](#) et [Apple Store](#)) permettent de signaler des actions favorables à l'environnement et des dégradations environnementales et notamment les dépôts sauvages.

Depuis le lancement de la démarche en 2014, un tiers des dégradations signalées sont des dépôts de déchets sauvages dans le milieu naturel ou agricole.

### À L'OCCASION DU WORLD CLEAN UP DAY, AYEZ LE RÉFLEXE SENTINELLES DE LA NATURE

**Vous constatez une décharge sauvage ?** C'est une dégradation à l'environnement à nous signaler. Cette atteinte, photo à l'appui, sera publiée sur notre site et des suites seront données au cas par cas en fonction de la gravité du problème (simple conseil, accompagnement dans vos démarches ou dossier instruit par FNE).

**Vous organisez un ramassage de déchets ?** C'est une initiative favorable à l'environnement qui sera immédiatement publiée et mise en valeur sur le site.

### LES DÉPÔTS SAUVAGES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le site Internet et l'application mobile ont été ouverts sur toute la région Occitanie en mai 2019. Depuis, près de 200 signalements y ont été renseignés côté Languedoc-Roussillon dont une trentaine relative à des dépôts de déchets dans la nature. Aucun territoire n'est épargné : espaces naturels, agricoles, urbains.

Quelques exemples marquants :

- Dépôt de déchets divers (pneus, pièces détachées automobiles, gravats et végétaux) à Saint-Bonnet-du-Gard (30) : <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/6512/>
- Décharge sauvage sur un site renaturé à Florensac (34) : <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/6326/>
- Décharge sauvage dans la rivière (carcasse de véhicules, encombrants divers dont batterie, électroménager...) à Saint-Jean-de-Minervois (34) : <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/6419/>

- Décharge sauvage en contre-bas d'une route à La Canourgue (48) : <https://sentinellesdelanature.fr/alerte/5758/>

**Pour Simon Popy, président de FNE LR :** « Le Ministère de l'Écologie a annoncé récemment des mesures pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets du BTP, mais la police de l'environnement manque de moyens pour constater et sanctionner ces comportements. Avec la carte régionale des Sentinelles de la Nature, vous pouvez vérifier si les décharges sauvages que vous connaissez sont connues de FNE. Si ce n'est pas le cas, si vous en découvrez de nouvelles, il est important que vous nous le fassiez savoir. Soyez nos yeux sur le territoire. »



**Contact presse :**

- Olivier Gourbinot, coordinateur fédéral de FNE LR : 06 89 56 04 84 – [coordination.fnelr@gmail.com](mailto:coordination.fnelr@gmail.com)

- Simon Popy, président de FNE LR : 06 12 96 73 63 - [simon.popy@fne-languedoc-roussillon.fr](mailto:simon.popy@fne-languedoc-roussillon.fr)